

Préavis d'adjudication de contrat (18-22096)

Élaboration de produits de formation pour le Code national de l'énergie pour les bâtiments – Canada (CNÉB) 2015

1. Explication d'un préavis.

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public indiquant à la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance, permettant ainsi aux autres fournisseurs de faire part de leur intérêt à faire une offre, en soumettant un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne soumet au plus tard à la date limite d'affichage un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut alors octroyer le marché au fournisseur sélectionné d'avance.

2. Définition de l'exigence :

Le fournisseur, Groupe CSA, élaborera à l'intention des praticiens du matériel didactique relativement à l'utilisation et à la mise en application du Code national de l'énergie pour les bâtiments – Canada 2015. Le projet exige du matériel pour un cours en ligne de 4 heures et un cours d'une journée dispensé par un formateur, ainsi qu'une méthode de certification des candidats qui réussissent le cours.

3. Contexte

On a retenu le Groupe CSA pour ses compétences, son expérience et sa capacité d'offrir les solutions d'apprentissage demandées dans les délais actuels. Le Groupe CSA est en mesure d'élaborer et d'offrir aux apprenants adultes les solutions d'apprentissage par voie électronique (p.ex., cours en ligne, webinaires, formation combinée) que les praticiens de l'industrie actuelle privilégient. Il dispose également du système de gestion de base de données permettant d'offrir la certification aux candidats qui réussissent le cours. En plus d'une expérience considérable de l'élaboration et de la prestation de programmes d'apprentissage, le Groupe CSA a une vaste expérience de l'élaboration de codes et de normes, dont 32 sont incorporés par renvoi dans le Code national de l'énergie pour les bâtiments. Le Groupe CSA est un fournisseur réputé et le seul fournisseur capable d'offrir les solutions d'apprentissage dans les délais actuels.

4. Le marché est assujéti aux accords de l'ALENA et de l'Organisation mondiale du commerce.

5. La **période du marché éventuel** ou la date de livraison requise (y compris la date du renouvellement éventuel ou les années d'option).

Durée : 7 mois

6. **Estimation du coût** du marché éventuel.

Valeur estimative du marché : 353 690,00 \$ taxes incluses

7. **Justification du fournisseur sélectionné d'avance**

Aux termes du Règlement sur les marchés de l'État de la Loi sur la gestion des finances publiques, le marché est octroyé puisqu'il a été déterminé qu'un seul fournisseur est en mesure d'exécuter le marché pour les raisons indiquées dans les présentes.

Les exceptions suivantes au Règlement sur les marchés de l'État sont invoquées pour le présent marché en vertu de la sous-section 6 (d) « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne » et des Raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité contenues dans les accords commerciaux, article 1016 b.

8. **Nom** et adresse de l'entrepreneur éventuel visé par le PAC.

Groupe CSA

**178, boul. Rexdale
Toronto ON
M9W 1R3**

9. Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de fournir les services/biens décrits dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit auprès de la personne-ressource indiquée dans le préavis au plus tard à la date de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

10. La **date limite** pour la présentation d'un énoncé de capacités.

Clôture : 8 janvier 2018

11. **Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités :**

Agent principal de négociation des marchés : Steve Cassidy

Téléphone : 613-993-0851

Courriel : Steve.Cassidy@nrc-cnrc.gc.ca